

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 34/2024

Le 11 décembre 2024

Établissement d'un plan de mobilité scolaire pour les établissements de La Tour-de-Peilz

10.03.02-2411-Comm34-Plan-Mobilite-scolaire.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-PeilzMadame, la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La sécurité des enfants sur le chemin de l'école est un sujet essentiel. Dès lors, en collaboration avec l'Association Sécurité Riviera et la Direction des écoles, celle-ci a mandaté l'Association transports et environnement (ATE) afin d'établir un plan de mobilité pour les établissements scolaires publics sis sur le territoire communal (gymnase de Burier excepté). Ce projet a tout d'abord consisté en un sondage adressé à l'ensemble du corps enseignant, des enfants scolarisés sur le territoire communal et de leurs parents, afin de connaître leurs habitudes en matière de mobilité, les itinéraires empruntés, les situations problématiques rencontrées sur le terrain, etc. Une très forte participation a été enregistrée (1830 questionnaires en retour, soit un taux de participation de 72 %), preuve de l'intérêt que le sujet suscite.

Après une phase d'analyse des réponses, une identification des points dangereux à traiter et une évaluation de l'ensemble de ceux-ci a été effectuée. Par ailleurs, les données ainsi récoltées sur les itinéraires empruntés (à pied, à vélo, en voiture, etc.) sont précieuses pour mieux cerner les besoins et les flux en matière de mobilité.

Un catalogue de mesures visant à améliorer la situation a été établi et celles-ci seront désormais priorisées puis concrétisées sur le terrain dans les prochains mois et années. En effet, si toute une série de mesures peuvent être concrétisées relativement facilement et rapidement sur le terrain, d'autres nécessitent des réaménagements d'ampleur qui ne pourront se faire qu'à travers des projets de réaménagements routiers inscrits au plan des investissements.

Une brochure a été éditée à l'attention de l'ensemble des parents et enseignants afin de les tenir informés du résultat de la démarche. Le document est annexé à la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



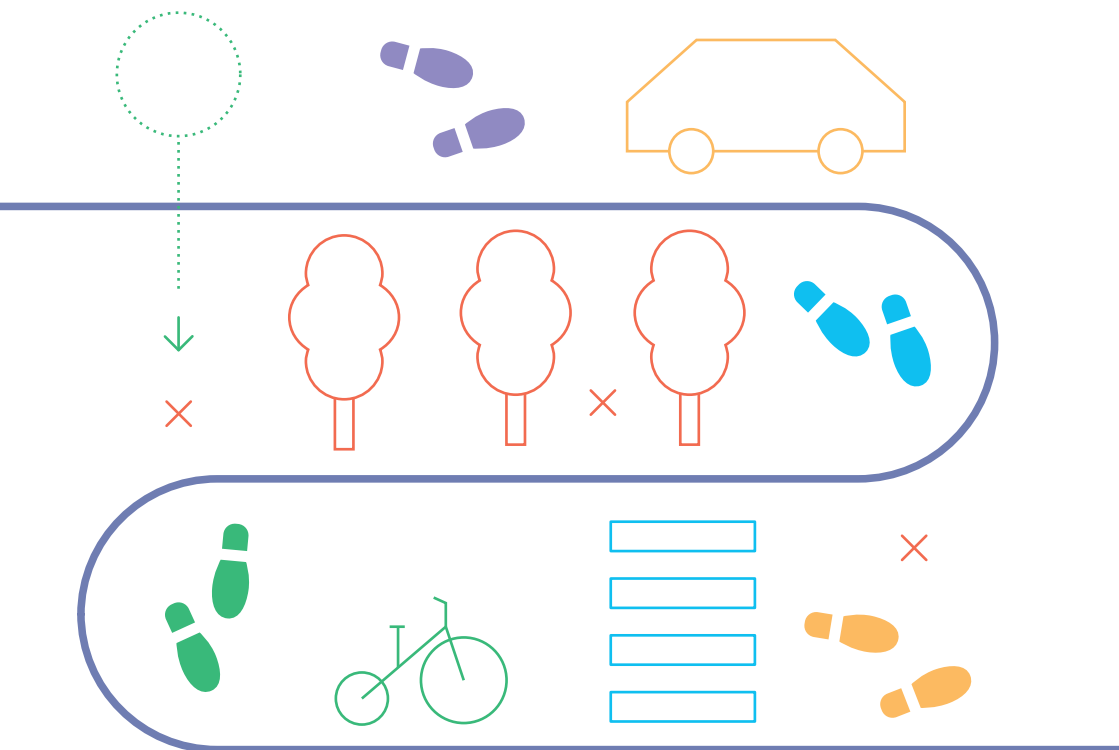
Sandra Pasquier



Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 25 novembre 2024

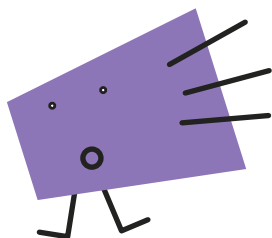




Des nouvelles du Plan de mobilité scolaire

Commune de La Tour-de-Peilz

2024



Madame, Monsieur,

En décembre 2023, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire de La Tour-de-Peilz. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui empruntent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité !

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités ? Bouger, marcher, pédaler, quoi

de plus naturel lorsque l'on est un enfant ? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'une ville, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche.

Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Alice Gentile
ATE Association transports et
environnement

Chers parents, chers enseignants et enseignantes,

La sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école est une priorité importante pour notre Commune. C'est pourquoi, en décembre 2023, la Municipalité a décidé de lancer un plan de mobilité scolaire ambitieux et participatif, en collaboration avec l'Association transports et environnement (ATE). Cette initiative a pour but de mieux comprendre les habitudes de déplacement de nos écoliers et de repérer les points forts, ainsi que les zones à risque, sur l'ensemble du territoire communal. En menant cette analyse, nous souhaitons bâtir un environnement sécurisé, accessible et agréable pour tous.

Votre participation active à ce projet a été essentielle. Les données que vous avez fournies ont permis de dresser une carte précise des flux de mobilité des enfants aux abords des écoles. Ce travail collaboratif a aussi mis en lumière certaines zones perçues comme peu sûres par les élèves et les parents. Ces «points chauds», identifiés grâce à vos réponses, ont fait l'objet d'une étude approfondie par l'ATE, en collaboration avec Police Riviera et le Service de l'urbanisme et des travaux publics, qui a ensuite émis des recommandations concrètes pour améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation autour des établissements scolaires.

L'analyse des résultats a nécessité du temps et un travail approfondi, notamment en raison du taux de réponse exceptionnellement élevé au questionnaire, qui reflète un engagement fort de la part des familles et des enseignants, ainsi que la grande diversité des situations rencontrées dans notre commune. Ce succès témoigne de l'importance de la sécurité de nos enfants pour chacun de vous, et nous vous en remercions sincèrement.

En conclusion, assurer la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école n'est pas seulement une question d'infrastructures ou de signalisation, mais aussi un projet commun, où chaque acteur – parents, enseignants, municipalité – joue un rôle clé. En travaillant ensemble pour rendre les trajets scolaires plus sûrs, nous permettons à chaque enfant de se déplacer sereinement, de renforcer son autonomie et d'adopter des habitudes de mobilité responsables. Merci pour votre soutien continu dans cette démarche essentielle pour la sécurité et le bien-être de nos écoliers.

La Municipalité

Les étapes du Plan de mobilité scolaire

1 Enquête de mobilité

Décembre 2023

Une enquête de mobilité a été menée auprès des enfants, des adoslescent-es, des parents et du corps enseignant via des questionnaires.

2 Bilan

Mars 2024

L'ATE a présenté au groupe d'accompagnement le bilan de l'enquête de mobilité illustrant les habitudes de mobilité des élèves.

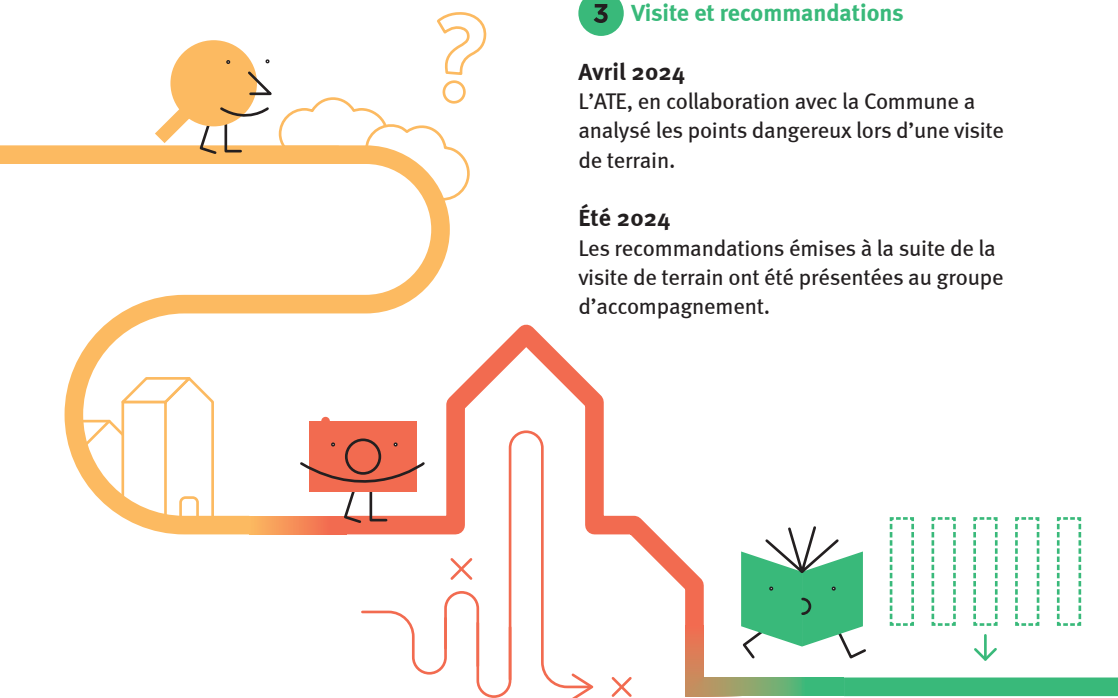
3 Visite et recommandations

Avril 2024

L'ATE, en collaboration avec la Commune a analysé les points dangereux lors d'une visite de terrain.

Été 2024

Les recommandations émises à la suite de la visite de terrain ont été présentées au groupe d'accompagnement.



4 Informations et sensibilisation

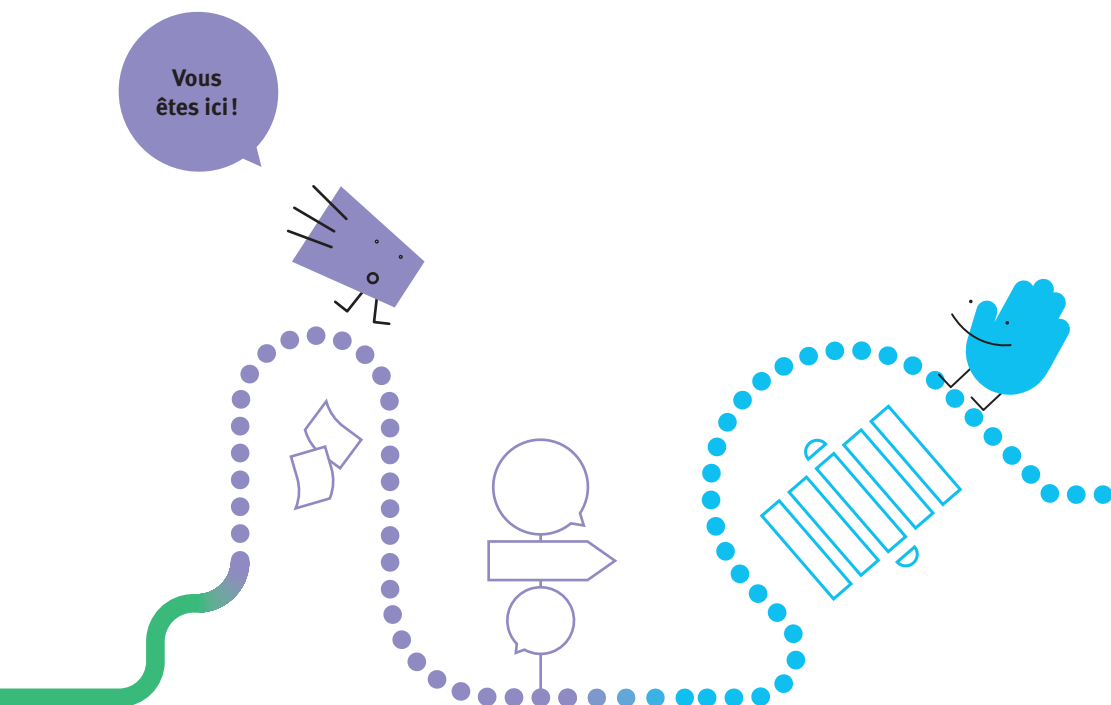
Novembre 2024

Distribution du journal d'information aux parents.

5 Suivi et évaluation

Et après...

La Municipalité analyse et priorise les mesures à mettre en place à court ou moyen terme, afin d'améliorer la sécurité des écoliers.



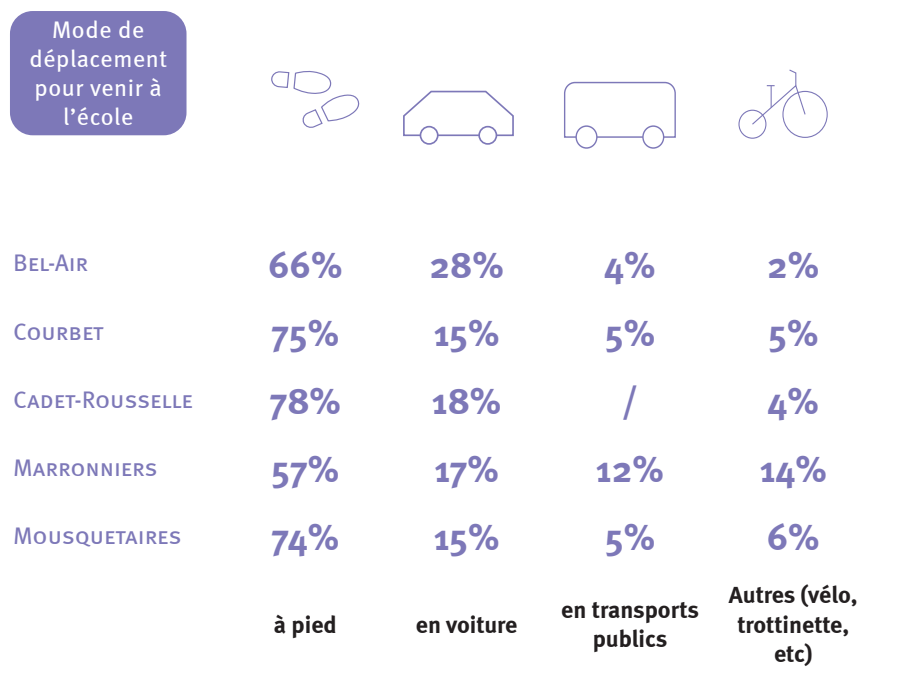
Mode de déplacement effectif

Du côté des parents

Le mode de déplacement principal pour se rendre à l'école est la marche, avec un taux sensiblement variable en fonction de l'école. La voiture est également très utilisée, notamment à Bel-Air.

Les modes alternatifs actifs tels que le vélo et la trottinette ne sont pas très utilisés, sauf au collège des Marronniers où près

de 14% des élèves utilisent ces modes de déplacement. Les transports publics sont aussi très peu utilisés.



Mobilité souhaitée par les enfants

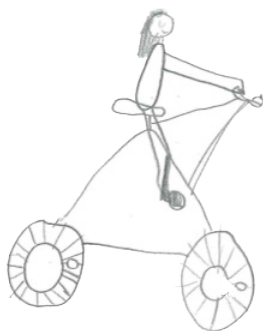
Du côté des enfants

En parallèle, lorsque l'on demande aux enfants comment ils souhaiteraient se rendre à l'école, les réponses sont plus variées.

La marche reste le mode de déplacement favori des enfants, avec 44% des enfants qui choisissent ce moyen de transport.

Les modes de transport motorisés (voitures, transports publics et scooter) sont plébiscités par 28% des enfants.

Il est intéressant de souligner le nombre d'enfants qui souhaitent se rendre à vélo ou en trottinette à l'école (respectivement 16 et 12%).



Marcher pour la santé !

Selon le sondage, 87% des trajets effectués en voiture durent moins de 10 minutes ! Ces parcours pourraient facilement être effectués à pied, un plus pour l'environnement, la sécurité aux abords des collèges et surtout la santé des élèves.

En effet, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une activité physique de 60 minutes par jour est recommandée pour les jeunes entre 5 et 17 ans, pour lutter contre la sédentarité et les maladies cardiovasculaires. Se rendre à l'école en marchant contribue à atteindre cet objectif !

Sentiment de sécurité

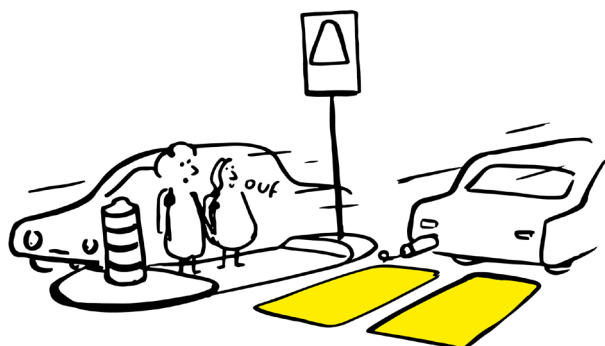
Du côté des parents

Lorsque l'on interroge les parents sur la sécurité du chemin de l'école, 47% jugent que le chemin est «peu dangereux», 30% qu'il est sûr et 22% qu'il est dangereux.

Les éléments de dangers qui ressortent sont le trafic automobile élevé pour 55% des parents, la présence de parents-taxis trop importante aux abords des écoles (45%) et la vitesse de circulation jugée trop élevée (35%).

De manière général, les problématiques sont semblables aux abords des différentes écoles, et notamment à Bel-Air où les problématiques sont le plus prononcées.

Quand il est demandé aux parents quelles mesures devraient être mises en place par la Commune pour sécuriser le chemin de l'école, deux éléments ressortent majoritairement : la présence de patrouille scolaire et la sécurisation des passages piétons.



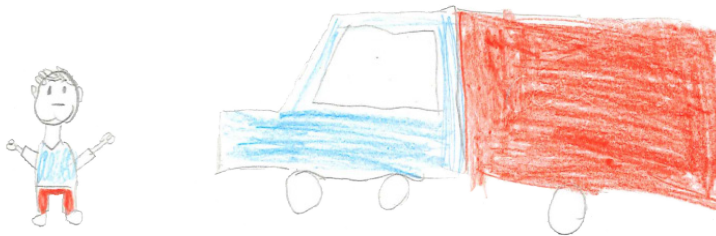
Ressentis des enfants

Du côté des enfants

Le sentiment de sécurité des enfants varie également beaucoup de la perception des parents : 81% des enfants se sentent en « sécurité », 16% ont « un peu peur » et 3% se sentent « en danger ».

Les problématiques soulevées par les enfants sont relativement similaires entre les différentes écoles et rejoignent également les éléments soulignés par les parents.

Principalement, 48% des enfants estiment qu'il y a trop de voitures sur le chemin de l'école, 47% dénoncent qu'il y a des voitures qui se parquent sur le trottoir et 44% que les voitures roulent trop vite.



Dessins des enfants

Les enfants ont aussi été invités à exprimer ce qu'ils aiment ou n'aiment pas sur le chemin de l'école en dessinant.

J'aime

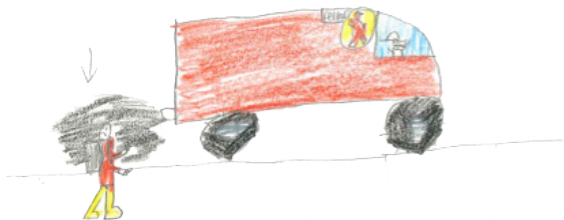
Les amis, discuter, la nature et les arbres sont les éléments positifs qui ressortent le plus souvent.



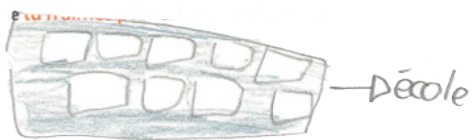
Je n'aime pas

Les voitures, traverser la route, les travaux et la pluie sont les éléments qui ressortent le plus dans les choses que les enfants n'aiment pas.





Il y a des grands qui m'embêtent.



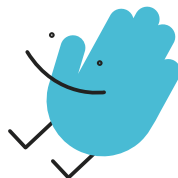
Parents-taxis attention danger !

L'analyse des résultats de l'enquête et les observations faites sur le terrain ont montré une réelle situation de danger liée aux parents-taxis aux abords des écoles, notamment au collège de Bel-Air.

Les manœuvres et le stationnement en dehors des parkings et des cases de stationnement masquent la visibilité des enfants. Ils créent des situations à risque pour les élèves. Cela engendre aussi une augmentation du trafic automobile aux abords de l'école, provoquant un air plus pollué aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

On ne le répétera jamais assez, les parents-taxis représentent un réel danger aux abords des écoles.

Alors, chers parents, prenez le temps et privilégiez la marche pour aller à l'école. Votre enfant acquerra de bons comportements tout comme de nouvelles compétences et vous contribuerez à rendre le chemin de l'école plus sûr pour tout le monde, tout en vous maintenant et vos enfants aussi en forme !



Pedibus & Vélobus

Face à la problématique des parents-taxis, les systèmes d'accompagnement du Pedibus et du Vélobus sont la solution : ludique pour les enfants et gain de temps pour les parents, le tout en sécurité !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pedibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pedibus, on est tous gagnants et gagnantes !

Le Pedibus Vaud vous aide et répond à vos questions !

Coordination Pedibus Vaud

Tél. 076 330 83 58

vaud@pedibus.ch

www.pedibus.ch

Pour initier de nouveaux trajets à vélo avec les enfants de votre quartier, créez un Vélobus !

Pour cela, vous pouvez contacter le Bureau romand de l'ATE qui vous dispensera de précieux conseils.

bureau-romand@ate.ch

Tél. 022 743 70 44

www.velobus.ch

Deux lignes de Pedibus existent déjà dans la commune. N'hésitez pas à les rejoindre ou à créer votre propre ligne !



Plus d'informations :



La mobilité des adolescent-es

Les élèves de 9 à 11H ont également pris part à l'enquête par le biais d'un questionnaire.

Mode de transport

Le mode de déplacement le plus utilisé par les élèves du secondaire 1 est la marche. 54% des ados vont à l'école à pied tous les jours. Les transports publics sont le deuxième mode de transport le plus utilisé, avec 17% des élèves qui les utilisent tous les jours. La voiture est encore utilisée comme mode de déplacement quotidien pour 9% des élèves malgré leur âge et leur autonomie.

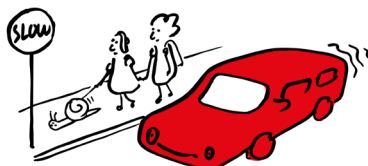
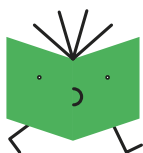
Sécurité

61% des adolescent-es jugent le chemin de l'école comme sûr, 35% comme peu dangereux et 4% comme dangereux. La principale raison mentionnée par les élèves du cycle secondaire comme raison de danger est liée à un trafic élevé ou un comportement inapproprié sur la route des automobilistes.

L'élément majeur qui ressort de l'évaluation scolaire des adolescent-es est le nombre important de parents-taxis aux abords des écoles.

54%

C'est le nombre
d'adolescent-es venant à
pied tous les jours au
collège.



Et après ?

Les nombreuses informations que vous avez partagées nous ont permis de dresser une cartographie précise des zones sensibles sur l'ensemble du territoire communal.

Grâce à ces données, nous avons établi une liste de mesures concrètes pour améliorer la sécurité des trajets scolaires. Ces mesures, qui varient en ampleur et en complexité, comprennent aussi bien des interventions légères et ponctuelles (par exemple, l'ajout de signalisation ou d'aménagements piétons) que des modifications plus substantielles, comme des réaménagements de carrefours.

Les priorités ont été établies pour que les actions les plus urgentes puissent être mises en œuvre rapidement, et d'autres seront déployées progressivement au

fur et à mesure, selon leur complexité et leur impact. Les interventions lourdes, quant à elles, seront intégrées dans les réaménagements routiers prévus par la Municipalité, dans le cadre des projets d'infrastructures en cours et à venir.

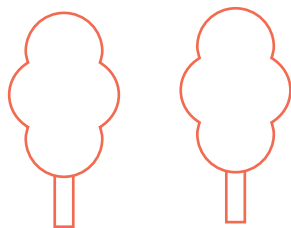
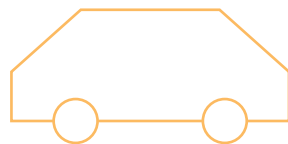
Ainsi, ce projet de mobilité scolaire ne se limite pas à une analyse ponctuelle : il s'inscrit dans un engagement durable pour la sécurité de nos enfants. Les efforts que nous entreprenons ensemble aujourd'hui contribueront à bâtir un environnement scolaire plus sûr et plus serein pour les générations futures.

Rappel sur les zones 30

Les zones 30 s'étendent de plus en plus, notamment aux abords des écoles, augmentant considérablement la sécurité pour les élèves. Il est donc essentiel d'en comprendre les règles pour assurer son bon fonctionnement.

Il n'y a généralement pas de passage piéton, car le piéton peut traverser où il le souhaite. Il n'est cependant pas prioritaire.

Les véhicules doivent s'arrêter lorsqu'un piéton manifeste l'intention de traverser. Les automobilistes roulent à vitesse réduite et les carrefours sont régis par la priorité de droite.



**Vous trouverez des informations
sur le Plan de mobilité scolaire sur :
www.mobilitescolaire.ch**

**Vous avez des questions, des suggestions,
contactez-nous :
pms@ate.ch
022 734 70 44**

**ATE Association transports et environnement,
Bureau romand**

**Alice Gentile, chargée de projet
9, rue des Gares
1201 Genève
www.ate.ch
www.mobilitescolaire.ch**